

P.P.R.I. de la Sée

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

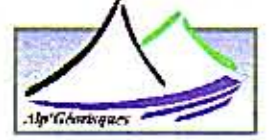
Carte du zonage réglementaire :
Planche 1/6

Vo pour être soumis
à l'avis de l'État
le 23 JUIN 2007

Pour la tenue en cours de l'état
de droit et de la situation

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

RÉALISATION :
ALP'GÉORISQUES



Édition : Juin 2007

Légende :

- Zone rouge indiquée R
- Zone orange indiquée RO1 ou RO2
- Zone bleue indiquée B1 ou B2
- La Sée Nom du cours d'eau
- Limite communale

Echelle : 1/10 000

